



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Dec 2009
N° 69

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Autres élus, autres méthodes, autres choix. Alors qu'antérieurement les futurs utilisateurs étaient associés à la construction des projets pour définir les besoins, mettre en forme la coopération, définir une utilisation maximale et respectueuse de tous, désormais c'est : « je décide, après on verra ».

Evidemment, il ne sera pas dit ici, que toutes les décisions prises antérieurement ont fait l'unanimité. Des arbitrages ont souvent été nécessaires, ils ont toujours donné la priorité au plus grand nombre, au respect des contribuables, sans jamais nier ou supprimer la réponse au besoin particulier.

L'exemple du dossier de la MJC du Beau-Marais est de ce point de vue significatif. Déjà cette association n'avait pas pu bénéficier de tous les moyens dont elle avait besoin, l'adjointe à la jeunesse, madame Friscourt, s'étant essayée à faire croire que les caisses étaient vides, là où il restait plusieurs millions d'euros.

Mais sur le nouvel équipement structurant, les choses vont plus loin. Il s'agit purement et simplement d'empêcher le développement d'une forme associative héritée de l'ancienne municipalité, tournée vers l'éducation populaire. En privant de locaux adaptés, en refusant l'apport de nouvelles activités, on crée les conditions pour que demain ceux qui se dévouent pour les autres s'écoeurent, arrêtent.

Pour éviter cela, il appartient à chacun d'entre nous, à sa manière, avec ses moyens, de se rendre solidaire de la MJC, de ses utilisateurs, pour que justice leur soit rendue, leurs demandes entendues.

Les salariés se sont exprimés en nombre démontrant si besoin était leur attachement à leur société, leur volonté de participer. 1122 suffrages exprimés pour un peu moins de 1600 salariés, soit un pourcentage de participation digne d'un scrutin présidentiel.

Résultat: 562 oui, 560 non.

Ainsi, celui qui ne cherchera pas à voir plus loin que le bout de son nez, en a immédiatement déduit que le plan proposé par la direction et accompagné par le médiateur, a été approuvé et que, démocratie oblige, la CFDT devait ratifier l'accord. Une signature que le syndicat majoritaire dans l'entreprise a tenu à apposer en la faisant précédée des mentions : « obtenue sous la contrainte... ». En agissant de la sorte les responsables syndicaux ont, de notre point de vue, à la foi pris date pour l'avenir et respecté le choix de la majorité fut-elle bien maigre.

Celui, qui prendra un peu plus de temps, sera pour le moins inquiet pour l'avenir. Ainsi donc, malgré l'énorme campagne menée par la direction pour inquiéter et jeter le trouble, pour annoncer la mort de... malgré l'appui sans faille pour la direction d'un journal populiste local s'inscrivant en plein dans un rôle de collaboration zélée (un journal qui s'étonne ensuite qu'une partie des salariés l'apprécie peu), malgré l'appui du président de la chambre de commerce qui n'hésite pas à déclarer dans la presse (n'y voyez surtout pas d'intervention extérieure) le jour du vote : « ...les négociations et la médiation ont permis de grandes avancées... », malgré l'appui de madame Bouchart qui déclarera le jour du vote dans la presse (n'y voyez surtout pas d'intervention extérieure) : « ... je souhaite que les accords de médiations soient signés... » Le oui ne l'emporte que de 2 voix !

SEAFRANCE, et maintenant?

Pourquoi être inquiet ? **Premièrement** parce que la société va engager rapidement le plan de restructuration qui prévoit la bagatelle de 480 suppressions d'emplois, **deuxièmement** parce qu'au sein de ceux qui ont approuvé le vote se trouve une bonne part de ceux qui vont quitter la société : par mesure d'âge, dans le cadre d'un départ négocié, **troisièmement** parce qu'au sein de ceux qui ont voté « oui » se trouvent ceux qui ont eu peur à l'écoute des mensonges de la direction et que ceux-là seront plus méchants que les autres quand ils se rendront compte qu'ils ont été trompés, **quatrièmement** parce que tous les observateurs le savent : la société en période de pointe ne peut pas travailler avec si peu de personnel et que la charge pèsera plus encore sur ceux qui restent...

Ainsi donc, le général Fa en prenant tout le monde de haut, en appliquant des méthodes de management « hard », en travestissant l'avenir pour le noircir plus qu'il ne l'est, a-t-il obtenu la victoire, tout en engendrant ses défaites de demain.

En effet, chacun de ceux qu'il a « blessé » l'attend maintenant au tournant, et lui sait déjà que les prochaines batailles seront particulièrement rudes et qu'il n'est pas sûr du tout de les gagner.

D'autant qu'en allégeant fortement les charges de la société, il crée directement au sortir de la crise, le bénéfice de demain, que ceux qui restent ne manqueront pas de vouloir lui prendre.

Le vainqueur n'est peut-être pas celui qu'on croit, et la seule certitude que l'on puisse avoir c'est que le climat sera tendu pour un bon moment à l'intérieur de l'entreprise et là c'est franchement grâce à la direction.



En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Idée cadeau

Si les proches de Natacha Bouchart sont en quête d'idées cadeau pour Noël on peut leur suggérer de lui acheter « La politique pour les nuls » (si, si ça existe). Ça pourrait lui être très utile dans la vie de tous les jours, en plus on est sûrs qu'elle y apprendrait des tas de trucs...

Idée cadeau (bis)

Comme on est vraiment sympa et que Noël n'a jamais été aussi proche, on leur donne une deuxième idée de cadeau pour Natacha Bouchart : un kilo de gros sel. Voire plusieurs gros kilos... On est sûr que ça pourrait lui être particulièrement utile, si ce n'est pour elle directement au moins pour la ville (voir article « Régime sans sel pour Natacha Bouchart P2 »).

A l'OP on aime les bêtes

Depuis quelques temps, le responsable des services techniques de l'OPHLM vient travailler avec... sa chienne. Oui, oui, une petite bête à poils, avec quatre pattes, une truffe et sans doute des petits yeux attendrissants. Une petite bête à laquelle il faut bien faire faire ses besoins de temps en temps aussi car on ne vous parle pas d'une peluche mais bien d'un vrai petit animal. Eh bien figurez-vous que c'est le personnel de l'OP qui s'en charge ! Oui Madame, si vous cherchez une doggy sitter pour emmener votre chien en promenade, adressez-vous à l'OP, il semblerait que l'office de l'habitat soit en voie de reconversion. Quant aux employés de l'OP qui ont eux aussi un chien, un chat ou un cochon d'Inde qui s'ennuie tout seul à la maison, on ne peut que les inciter à l'emmener également au boulot. Y a pas de raison...

Toute l'équipe du Rusé

vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Zu'elles vous soient le plus agréable possible et que chacun puisse en famille goûter à un peu de bonheur.

Nous espérons vous retrouver au tout début de l'année 2010 (eh oui le Rusé prend quelques jours de repos).

Si éventuellement vous aviez pensé à nous faire un cadeau pour Noël, alors nous pouvons vous dire que quelques adresses mail pour étoffer encore notre lectorat déjà bien fourni, nous feraient grand plaisir.

A très bientôt



« Les cadres décrochent », une série à rebondissements...

Services municipaux : la numéro 2 jette l'éponge !

Officiellement, elle part sur « une opportunité ». En réalité, elle en avait assez, elle en avait marre. Marre de gérer la plupart des dossiers dans l'urgence, de travailler soirs et week-ends pour rattraper les retards causés par l'inertie du cabinet majoral, marre d'être trop souvent écartée du circuit de décision, de recrutement, marre d'apprendre la dernière - ou presque - le remerciement d'agents qu'elle a pourtant sous son autorité, marre aussi des brimades, des vexations infantilissantes subies en réunion avec Natacha Bouchart... La directrice générale adjointe des services de la municipalité

quitte le navire avant qu'il ne sombre, et a mis le cap vers le Conseil général du Calvados, à Caen, pour voir si les pommes y sont plus belles, et surtout moins acides. Pour la princesse, c'est un cinglant désaveu.

Courage, fuyons !

Colérique, autoritaire, intolérante, incapable de diplomatie, la maire de Calais fait fuir les cadres, les meilleurs de préférence, y compris ceux qu'elle a recrutés. La partante en faisait partie. Arrivée en octobre 2008, elle avait su gagner l'estime des agents par sa droiture professionnelle et son sens humain du management. Bardée de diplômes,

elle occupa plusieurs postes à responsabilité dans des collectivités en région Rhône-Alpes, avant de représenter l'une d'elles (la ville de Saint-Etienne) auprès de l'Union européenne, à Bruxelles. Puis destination Calais, où elle s'était installée avec son mari et ses enfants. Et s'était acclimatée, de son propre aveu.

Mais l'hôtel de Ville est aujourd'hui un autre monde, un monde hostile, un monde parallèle comme plongé dans une ère de glaciation... « S'il n'en reste qu'un, je serai celui-là », disait Hugo. On lui pardonne, Victor n'a pas connu Natacha. Car l'heure est au sauve-qui-peut : courage, fuyons !

Développement éco : qui fait quoi ?

L'agglomération a-t-elle encore vraiment un rôle à jouer en matière de développement économique ? La question était déjà plus que légitime suite à la création de « Calais Promotion », le joujou de Natacha Bouchart pour lequel elle a réussi à priver l'agglomération de sa compétence la plus importante. Elle l'est d'autant plus lorsque l'on jette un regard sur le site internet de la ville, rubrique « Economie », sous-rubrique

« les zones d'activités ». Y sont en effet présentés les terrains à vendre sur les zones d'activités de la Turquerie, Marcel Doret, des Dunes, Transmarck... 5 588 m² par-ci, 27 098 m² par-là.

Premier hic : le site est loin d'être à jour ; on vous dit que le Truck Stop de la zone Transmarck sera opérationnel en fin d'année (laquelle ?) alors qu'il est ouvert depuis des mois...

Deuxième hic : ces zones appar-

tiennent à l'agglomération et non à la ville. Un peu comme si vous mettiez en vente la voiture de votre voisin. Impensable. C'est pourtant le cas.

Alors, méconnaissance ? Sans doute pas, plutôt volonté délibérée de Natacha Bouchart de mettre la main sur les domaines à travers lesquels elle peut se mettre en valeur...

Et le président de l'agglomération qui ne réagit toujours pas... Désolant !

Régime sans sel pour Natacha Bouchart

Ils l'avaient annoncée plusieurs jours en amont. Le département, comme une cinquantaine d'autres, avait même été mis en vigilance orange par Météo France, signe que vraiment la situation n'était pas à prendre à la légère. Tout le monde savait donc qu'on avait de très grandes chances de voir la neige débouler. Et on ne vous parle pas d'une vraie fausse neige artificielle destinée à recouvrir la piste de luge de Natacha... Non, on vous parle d'un vrai manteau blanc que tout le monde s'attendait à voir recouvrir notre littoral. Enfin, quand je dis « tout le monde », j'exagère. La municipalité, elle, ne s'y attendait pas, mais alors pas du tout. Natacha a dû rater les prévisions d'Evelyne Dhéliat.

Résultat, si vendredi matin c'est juste un léger voile blanc qui avait recouvert Calais et n'avait pas vraiment causé de soucis, dès vendredi soir, la neige s'est mise à tomber plus drue et samedi matin c'est carrément un paysage digne d'une station de sports d'hiver que les Calaisiens ont découvert en ouvrant leurs volets. Un paysage dont ils ont pu profiter durant toute la journée car la municipalité si prévoyante, n'avait pas prévu d'acheter du sel ! C'est

ballot tout de même !

Résultat : une belle pagaille qui a duré toute la journée. Car samedi mieux valait ne pas avoir à prendre sa voiture : les rues n'ayant pas été salées, ça roulait plutôt mal, voire pas du tout. Dommage, d'autant que la ville a la chance de disposer d'immenses quantités de sable à portée de pelle, là sur la plage. Peut-être n'ont-ils pas le droit de s'en servir allez-vous rétorquer ? Qu'à cela ne tienne la ville possède également un terrain (autour de camp

Jules Ferry situé route de Gravelines) sur lequel des tonnes de sable sont à sa disposition. Suf-
fisait peut-être d'y penser... Les employés municipaux, qui n'ont pas ménagé leur peine, auraient peut-être apprécié : en fin de journée ils étaient encore devant l'hôtel de ville (notre photo) en train de déneiger la route... à la pelle... Il paraît que pendant ce

temps-là la sableuse tournait ailleurs. Là encore on peut se demander pourquoi elle n'a pas commencé par tourner... sur les grands boulevards. Là, ce sont les commerçants qui auraient sans doute été contents.

Il paraît que gérer c'est prévoir...



Ça m'gratte

Les six derniers mois... ??

Le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer vient de placer le Calais Racing Union Football Club sous procédure de sauvegarde. Cette mesure consiste à figer pendant six mois la totalité du passif de l'association et à permettre, pendant la même durée, aux dirigeants du club calaisien de faire des propositions de continuité de l'exploitation et d'apurement des dettes qui puissent apparaître crédibles au tribunal. Dans le meilleur des cas la crédibilité des engagements du CRUFC sera telle que le tribunal pourra autoriser celui-ci à continuer de vivre et lui octroiera un délai maximum de neuf ans pour régler les dettes. Dans le pire des cas, les propositions du CRUFC ne paraissant pas suffisamment fortes au tribunal, celui-ci demandera la liquidation pure et simple du club.

A ce stade, nous constatons simplement que les choses commencent plutôt mal car quand Christophe Pollet, président, appelle au rassemblement des énergies, le représentant de la SASP (homme lige du président de la CCI), lui, joue les rabats joie en semant le trouble et en laissant croire qu'il y aurait peu de chances que... Par ailleurs, nous sommes particulièrement inquiets sur la capacité du club à lever les fonds qui lui seront nécessaires pour terminer la saison, pour espérer commencer à rembourser ses dettes. Sans supports financiers supplémentaires, le club de foot est condamné, car son activité est par elle-même pour le moment déficitaire. A moins de rompre la majeure partie des contrats pour alléger les charges, réduire les dépenses au strict minimum...

C'est possible, mais reste alors le paiement de l'antériorité et la rupture des contrats, soit au total plus de 1 millions d'euros. Dur très dur... **à suivre**



La blague de Noël

On ne résiste pas à vous faire partager la dernière blague qui circule en ce moment : Samedi matin une vieille dame traverse le boulevard Jacquard. Evidemment, avec la neige qui recouvrait les rues ce week-end, ce qui devait arriver arriva : la vieille dame chute. Une autre dame se précipite alors pour l'aider à se relever et à atteindre le trottoir.

- « Vous me reconnaissez ? » lui demande-t-elle.

- « Non » répond la vieille dame.

- « Je suis Natacha Bouchart, le maire de Calais, comme je vous ai aidé, vous allez pouvoir voter pour moi lors des prochaines élections... »

- « Je suis tombée sur le derrière, pas sur la tête » lui répond alors la vieille dame pleine de bon sens...